



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 FEVRIER 2021

Présents : BROUSSARD Olivier – GUERIN Alain – ABRIAL Evelyne – POCHELON Cyril – NURY Marcel – CROUZET Éric – MOUNIER Marie-Laure – ROCHETTE Romuald – VEY Christophe – PRIEUR DREVON Marie-Hélène

Absent excusé : PACALON Didier

Pouvoirs : /

Secrétaire de séance : POCHELON Cyril

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 DECEMBRE 2020

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la séance du 7 décembre 2020

ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre de travaux de modernisation et de renouvellement de l'éclairage public en vue de la réduction de la consommation énergétique, la commune peut bénéficier d'une subvention LEADER. Le coût de ces travaux est estimé à 19 650,25 € HT dont 45 % du montant hors taxes des travaux est pris en charge par le Syndicat Electrique de Haute-Loire (SDE43).

Le conseil municipal approuve ces travaux et autorise le SDE43 à déposer auprès du Pays de la Jeune Loire une demande de subvention LEADER.

REGULARISATION ROUTE DE COMBELONGE

Le maire rappelle que la commune doit acquérir des portions de terrains aux propriétaires riverains à la voie communale n°12, route de Combelonge à Barges afin de régulariser l'emprise foncière de cette voie.

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de 4 712 m² de terrain prix de 0,10 €/m².

SECTION DU PINET

Le conseil municipal se prononce favorablement à la vente de terrains issus de la parcelle A 82 aux riverains de cette parcelle et de la parcelle A 83

Le prix de vente de ces terrains est fixé à 2 € le m².

A l'issue de ces ventes, le conseil municipal souhaite transférer le terrain restant et le budget de cette section à la commune afin d'aménager le chemin traversant la parcelle A 82.

Il est demandé à M. le Maire de convoquer les électeurs de la section du Pinet pour avis sur ces cessions et ces transferts.

CHEMINS DU FLOURDON

L'enquête publique pour le déclassement du chemin du Flourdon s'est déroulée du 2 au 17 décembre.

Il informe qu'aucune observation n'a été recueillie durant l'enquête et que le commissaire enquêteur a émis un avis favorable au déclassement de ce chemin.

Le conseil municipal approuve ce déclassement et autorise le maire à céder ce chemin.

Il accepte également l'échange d'une partie de ce chemin avec un chemin propriété de M. DE FRAMONT.

CAUE MISSION D'ACCOMPAGNEMENT

Le maire rappelle que la commune a fait appel à InGé43, service du Département, pour l'aider à définir un programme d'aménagement concernant les parcelles situées le long de la RD 233, de l'aire de jeux à la salle du Belvédère.



Le conseil municipal décide de souscrire à la mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage proposée par InGé43 et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement. Cette mission comprend un diagnostic préalable, un ou des schémas d'aménagements, des croquis, un chiffrage estimatif, une assistance dans l'élaboration du cahier des charges, le choix de la maîtrise d'œuvre et le suivi du projet si nécessaire.

Le coût de cette prestation s'élève à 1 100 €.

DEMANDE D'ACQUISITION DOMAINE PRIVE DE LA COMMUNE

Afin de ne pas entraver la circulation des grumiers, le Conseil Municipal refuse à la majorité de céder au propriétaire riverain une partie du domaine privé de la commune situé le long de la rue des Ecoles.

AVANCEMENT DE GRADE D'UN AGENT

Suite à l'avancement de grade d'un agent, le conseil municipal supprime le poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et crée un poste d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe.

CONVENTION D'ADHESION AU SERVICE SANTE AU TRAVAIL DU CDG43

Le conseil municipal accepte d'adhérer au service SANTE AU TRAVAIL du Centre de Gestion 43. Ce service regroupe les missions médecine préventive, psychologue du travail et prévention des risques professionnels.

AVENANT A LA CONVENTION CONSTITUTIVE D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES - PLATE-FORME DE DEMATERIALISATION DES MARCHES PUBLICS

Le conseil municipal autorise le maire à signer l'avenant à la convention du groupement de commandes avec le Centre de Gestion 43 qui prévoit une prolongation de cette convention pour une année à compter du 1^{er} janvier 2021.

BUDGET 2021

Le conseil municipal valide les investissements proposés par le Maire.

QUESTIONS DIVERSES :

- Agent technique : La commune recherche un agent technique dans la cadre d'un CDD d'environ 160 heures annuelles.
- Section du Mas : L'un de ces membres s'est proposé de s'occuper de la section du Mas. Il a dernièrement rencontré un agent de l'ONF sur proposition et en présence de M. Le Maire et du 1^{er} adjoint afin de connaître la réglementation sur la gestion forestière des sections.
- Carte de boisement : Une commission a été créée afin de travailler sur l'actualisation de la réglementation des boisements sur la commune.
- Expositions : La commune accueillera du 3 au 16 mai à la salle du Belvédère l'exposition « Créer dans l'insécurité : regard sur la création contemporaine en Afghanistan » et cet été, en l'église du Mas de Tence, une exposition des photos de Gérard Rondeau.